

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 11 du 27 mars 2015

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, pour les votes des budgets primitifs 2015 en présence du trésorier principal

K. KERZAON excusée a donné pouvoir à N. ABIVEN.

J. POUPON, excusé représentait ce même soir la commune au conseil communautaire et a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON.

I BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 2015

En préambule, le maire rappelle que les dotations de l'Etat diminuent encore cette année (- 18 000 € en 2015) et la mise en place des rythmes scolaires a augmenté les dépenses de fonctionnement. Cependant il propose le maintien des taux des taxes locales. Le maire propose que les TAP soient payantes à la rentrée 2015, de l'ordre de 2 € par semaine pour 1h30 d'ateliers. Peu d'investissements sont prévus.

Section Fonctionnement

Dépenses proposées de 860 447,81 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total)

011 Charges Générales	226 050,00 €	soit	26,27 %
012 Personnel	416 800,00 €	soit	48,44 %
65 Gestion courante	142 474,00 €	soit	16,56 %
66 Intérêt de la dette	47 600,00 €	soit	5,53 %
Autres dépenses	27 523,81 €	soit	3,20 %

Recettes proposées de 1 089 700,76 €

Comprenant les recettes suivantes

70 Produits de services	70 600,00 €	soit	6,48 %
73 Impôts et taxes	607 500,00 €	soit	55,75 %
74 Dotations de l'État	313 000,00 €	soit	28,72 %
Excédent reporté	61 200,76 €	soit	5,62 %
Autres recettes	37 400,00 €	soit	3,43 %

La section fonctionnement dégagerait 229 252,95 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 189 000 €, donnant ainsi un autofinancement de **40 252,95 €**.

Section Investissement

Les investissements prévus sont modestes.

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste serait déficitaire de 123 150 €. La principale dépense est l'achat du terrain et de la maison jouxtant l'école en prévision de

l'agrandissement de l'école et la construction d'une bibliothèque (83 000 €). La réfection de la scène de théâtre est prévue pour environ 12 500 €. Une aire de skate park est proposée pour 18 000 €.

Programme École : 11 935 € de dépenses, notamment pour l'achat d'ordinateur et vidéoprojecteur et des travaux d'isolation.

Programme Voirie-Réseaux-Divers : Le poste après recettes de subventions serait déficitaire de 81 843 €. Le conseil a ajourné le projet autour du plateau sportif. 82 500 € sont alloués au programme voirie. L'aménagement le long de la RD 47 est prévu pour 18 000 € et 22 500 € d'éclairage public sont provisionnés.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 294 316,76 € (190 000 € d'affectation de résultat 2014, 13 000 € de taxe d'aménagement, 32 740 € de remboursement de TVA, des remboursements divers) aux 435 750,14 € de dépenses prévues et de déficit d'investissement 2014, **la section investissement est prévue déficitaire de 141 433,38 €**. Un prêt ne devrait pas être nécessaire pour pallier ce déficit si l'ensemble des investissements prévu est réalisé. Voté à l'unanimité.

II BUDGET EAU 2015

En fonctionnement : La section est excédentaire de 34 654,12 €. A noter la prévision d'achat d'eau à Pont ar Bled pour 12 000 € en cas de persistance de la pollution de la source.

En investissement : La section est prévue excédentaire de 55 055,85€. La dette est faible (8 100 €).

Ce budget est voté à l'unanimité moins 1 abstention.

III EN BREF

- CAE : Un CAE a démissionné, en remplacement, Séverine LAVENETTE a été recrutée.

- Visite du sous Préfet : Une présentation de la commune et des investissements à venir sera faite au représentant de l'Etat.

- Médecin : Une cérémonie pour le départ en retraite du docteur DOUDARD aura lieu le 24 avril à 19h00 à Ty Kreis-Ker. Un pot sera offert à la population.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances



Le 21 mars est née **Louenn CORNEC**, domicilié 220 route de Kersulec.

La petite **Marlène DONVAL**, est arrivée en mars à St Urbain, 10 Park Névez, elle est née le 27 décembre 2013 à MAOMING (Chine).

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Notre canton est désormais celui de Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h.

Premier tour : 22 mars 2015

Nombre d'électeurs inscrits : 1144 Suffrages exprimés : 551
Nombre de votants : 573 Taux de participation : 50,1 %

Candidats (binôme)	Formations politiques	Saint-Urbain		Canton
		Nb. voix	%	%
Roger Mellouët* / Françoise Péron*	Parti socialiste	226	41,0	35,22
Jean-Noël Le Gall / Geneviève Tanguy	Union de la droite	150	27,2	32,78
Patricia Laroche / Philippe Poupon	Front de gauche	88	16,0	14,85
Joël Roma / Christelle Troadec	Front national	87	15,8	17,15

* : candidat sortant



Second tour : 29 mars 2015

Nombre d'électeurs inscrits : 1144 Suffrages exprimés : 511
Nombre de votants : 557 Taux de participation : 48,7 %

Candidats (binôme)	Formations politiques	Saint-Urbain		Canton
		Nb. voix	%	%
Roger Mellouët / Françoise Péron	Parti socialiste	301	58,9	50,62
Jean-Noël Le Gall / Geneviève Tanguy	Union de la droite	210	41,1	49,38

Élus : Roger Mellouët / Françoise Péron.

Les remplaçants des conseillers départementaux n'ont aucun rôle électif et ne perçoivent aucune indemnité. Ils ne seront amenés à siéger au conseil départemental qu'en cas de démission ou décès du conseiller départemental titulaire.

Le 2 avril, madame Nathalie SARRABEZOLLES a été élue première femme présidente du département du Finistère par 27 voix contre 26 à d'autres candidats. Madame Péron et Monsieur Mellouët, conseillers du canton, ont été élus vice-présidents du département.

PETITES ANNONCES

Objets trouvés :

- 1 foulard
- 1 paire de lunettes de vue
- 1 clé de voiture
- 1 pendentif



Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 27 avril

L'arthrose.

Renseignements : 02 98 00 84 80

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES



- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98

HORAIRE MAIRIE :

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 8h45 -12h00
Samedi : 8h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 22 avril	Mercredi 29 avril
Mercredi 06 mai	Mercredi 13 mai
Mercredi 20 mai	Mercredi 27 mai

Le prochain bulletin paraîtra mi-mai
veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux
lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 08 mai dernier délai.

Merci.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



RYTHMES SCOLAIRES ET TAP

L'organisation scolaire et les ateliers se poursuivent dans les mêmes conditions sur la période mars-avril. Un nouvel atelier, en préparation, verra le jour pour finir l'année. Au bout de 7 mois de fonctionnement un bilan s'est imposé pour réfléchir à la prochaine rentrée de septembre 2015.

L'IEN (inspection de l'Éducation nationale) nous a donné jusqu'au 3 avril pour fixer la semaine scolaire. La question a donc été posée lors de la réunion publique du lundi 9 mars, puis discutée en conseil d'école le 17 mars et finalement votée au conseil municipal du 27 mars.

Les horaires de l'école seront donc maintenus en septembre. Les enfants, les familles, les animateurs et les enseignants dressent tous un bilan positif. C'est ce qui pousse la municipalité à reconduire l'expérience.



L'effort financier et humain à fournir a ainsi conduit à proposer une participation des familles au financement des TAP (temps d'activité périscolaires), à hauteur de 2 € par atelier d'une heure trente le vendredi, montant à rapprocher du tarif horaire de la garderie de 2,16 €.

Dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat pour réduire son déficit (- 18 000 € en 2015 pour Saint-Urbain), il faut savoir que le coût de la réforme des rythmes scolaires engendre une dépense voisine de 40 000 €, réduite par une aide de l'état proche de 10 000 €.

L'investissement des familles permettra de maintenir la qualité des ateliers grâce à l'implication des nos intervenants extérieurs professionnels et de nos agents. En parallèle, même si au regard de la loi, ces animations sont facultatives pour les enfants comme pour les collectivités, la commune fidèle à sa politique jeunesse maintient son engagement à accompagner les enfants et leur famille. N'oublions pas qu'un gros projet est en préparation pour agrandir, regrouper et réorganiser l'école, la garderie et la bibliothèque.

Par ailleurs, vous êtes nombreux à avoir pris connaissance des réalisations des enfants et partagé l'ambiance des ateliers lors de l'exposition photos à la réunion publique, à l'école puis à la mairie.



VISITE DU SOUS PRÉFET

Le Sous Préfet de Brest, monsieur Bernard GUERIN et son cabinet sont venus à la rencontre des élus de Saint-Urbain pour une réunion de travail. Ce fût l'occasion pour Jean-Louis VIGNON de présenter la commune et ses infrastructures. Monsieur le Sous Préfet a été attentif aux projets futurs de la municipalité (extension école, garderie, bibliothèque) et a assuré du soutien de l'État dans le financement de ces investissements structurants. Une rencontre avec Lionel CORNEC, agriculteur, sur son lieu d'exploitation a clôturé cette matinée d'échanges.



Recrutement

Séverine LAVENETTE

Employé CAE pour l'entretien des bâtiments communaux, le service de la cantine et de la garderie.



BAFA-BAFD

Une aide financière est possible pour les jeunes du Pays de Daoulas désireux de passer le BAFA ou le BAFD.

La contrepartie est un engagement à réaliser le stage pratique dans les structures du Pays de Daoulas. Ce dispositif est inclus dans le Contrat enfance jeunesse signé entre les communes, la CAF et la MSA.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'informations.

Arrêté sur le bruit

Un arrêté préfectoral fixe les heures au cours desquelles les engins bruyants peuvent être utilisés :

De 8h30 à 19h tous les jours ouvrables

De 9h à 19h le samedi

De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Tout contrevenant peut être verbalisé.






Déchets verts

La saison d'entretien du jardin va débuter avec l'arrivée des beaux jours. Depuis la fermeture de l'aire de déchets verts, les personnes qui n'utilisent pas de composteur doivent amener ces déchets à Daoulas ou Pencran. Si vous utilisez une remorque pour cette opération, faites attention que ces déchets ne s'envolent pas sur la route en mettant une bâche sur la remorque ou tout autre dispositif similaire. Des branches tombées sur la voirie peuvent être dangereuses pour la circulation.

Nous rappelons qu'il est interdit de se débarrasser des déchets de toute sorte dans la nature.



MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 27 avril au 1 ^{er} mai	Terrine de campagne Omelette Ratatouille Fromage Fruit bio 	Salade de pâtes, surimi Steak haché Courgettes et tomates sautées Fromage bio  Ananas	Carottes bio râpées Poisson meunière Purée Glace bio 	Férialé



INFOS DIVERSES

Inscriptions École Communale

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2015, je vous demanderais de bien vouloir me communiquer, dès à présent, l'identité de votre(vos) enfant(s) : nom(s), prénom(s), date(s) de naissance(s), si vous pensez les inscrire dans notre établissement. Le document d'inscription se trouve sur le site de Saint Urbain :

<http://www.saint-urbain.com/web/files/documents/ecole/inscription-ecole-2015.pdf>

Pour les enfants nés en 2013, il faudra attendre fin juin 2015 pour connaître les disponibilités d'accueil de notre établissement. Seront pris en priorité les enfants nés en début d'année civile selon les places disponibles en PS1.

Pour les enfants nés en 2012, il faut suivre la démarche suivante, si ce n'est pas encore fait : tout d'abord, vous devez vous présenter à la mairie avec le livret de famille, il vous sera alors délivré un certificat d'inscription que vous me remettrez à l'inscription définitive. A cette occasion, une vérification de la mise à jour des vaccins sera effectuée, il faudra donc penser à se munir du carnet de santé ou d'une photocopie des pages concernées.

En vous remerciant de votre collaboration,

En cas de difficultés, ne pas hésiter à téléphoner au 02 98 25 02 89 ou à se renseigner par courriel à l'adresse suivante : ec.0290919S@ac-rennes.fr, car il est souhaitable de prendre rendez-vous pour la visite des locaux, de préférence le mardi (jour de décharge administrative) ou à partir de 16h00, (15h00 le vendredi).

Le directeur, Daniel Gourmelon

Soirée cabaret

Plus de 150 personnes ont applaudi les 23 élèves de CM2 qui se produisaient sur la scène de la salle Ty Kreis-ker le 27 mars dernier. 6 pièces ont été jouées,

Tout l'année, les élèves ont suivi les cours de Frédéric Baron de la Fonderie Théâtrale, afin de présenter au public un spectacle construit et bien préparé.

Les bénéfices recueillis serviront à financer en partie le voyage en Vendée, au Puy du Fou et sur les rivières de la région du 24 au 26 juin.



Foyer

Bientôt la constitution d'une **Junior association (J.A)**.

Ils se retrouvent régulièrement au foyer autour de Julien pour définir leur projet de création d'une junior association. Ce sont 6 jeunes de Saint-Urbain, qui pour la majorité d'entre eux ont été élus au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). En octobre dernier aucun d'entre eux ne souhaitaient poursuivre l'expérience CMJ, déçus que certains de leurs projets n'aient pas abouti. Mais tous voulaient agir dans leur commune pour les jeunes. Ils se sont ainsi rendus à la 10^e rencontre des J.A à Logonna-Daoulas pour partager l'expérience de d'autres jeunes. « La J.A est un espace de liberté permettant à un groupe de jeunes mineurs, de se regrouper autour d'une envie, d'une idée, d'un projet. Ces jeunes peuvent se constituer en Junior association et demander l'habilitation au réseau national. C'est une démarche de projet simple qui permet aux jeunes de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. Bien sûr ils sont guidés par un accompagnateur : Julien BRUEZIERE, notre animateur de la MPT.

Les statuts sont en cours de rédaction. La prochaine étape est une rencontre avec Hubert CONGARD, coordinateur de relais Junior associations du Finistère, pour soulever toutes les interrogations sur la gestion de leur association au quotidien.



vac'ados

Les inscriptions pour Saint-Urbain ont eu lieu le 3 avril, il est possible que certaines places soient encore disponibles. Renseignements au Foyer des jeunes à Ti An Holl ou à la MPT/CS de Landerneau 02 98 21 53 94.

Voici un lien vers le programme Vac'Ados de Pâques :

http://mptlanderneau.org/IMG/pdf/programme_vac_ados_paques_2015.pdf

Les mercredis après-midi, pour les plus jeunes, 9-12 ans, il existe aussi le dispositif de la Passerelle. Le programme se trouve sur le même site. A venir : scrapbooking, sortie spectacle, atelier « chocos de Pâques ».

VIE ASSOCIATIVE - Buhez ar c'hevredigezhioù



NATURVAN

Programme randonnées du dimanche pour le second trimestre 2015.
Rendez-vous à 14h devant la mairie. Ouvert à tous. Gratuit.

Pour plus d'information : Gaëla au 09 80 89 28 66.

19 avril : circuit de Saint Coultz.

03 mai : Kéramenez.

17 mai : Pointe de rosmelec- Pointe du Château.

31 mai : Tréflévenez.

14 juin : St Eloi - le Faou à la journée. Rendez vous 09h30.



Naturvan a une championne du Finistère de VTT FSGT.

Un grand bravo à Eva qui termine 1^{er} féminine dans la catégorie pupille.

Bravo également à Steren, Corentin, Ewen et Gurvan qui ont fait de superbes courses.



AMIS DE TRÉVARN

L'association « amis de Trévarn et du patrimoine » organise le 12 avril, une rando-découverte autour du thème « les plantes ».

Départ du grand circuit le matin à 10h00 pour 15 à 20 km. Prévoir un pique nique.

L'après midi, départs par groupes entre 13h30 et 14h00 pour un circuit plus court.

A l'issue de la randonnée un goûter ouvert à tous, marcheurs ou non marcheurs, est proposé au bénéfice de l'association.



CAFÉ JARDIN

La dernière réunion était consacrée aux semis. Pour l'occasion, Stéphane Corre, du lycée horticole de Châteaulin, est venu prodiguer ses conseils. Un grand merci à Hubert et Marie-Pierre Hollécou qui ont accepté de recevoir dans leur jardin à Pencran près de 50 personnes (le soleil était là mais le vent froid dominait). Le café et les gâteaux ont été appréciés en fin de séance.

Le compte rendu de la dernière séance sur les semis est en ligne :

<http://cafejardin29.blogspot.fr/>



ES MIGNONNE

RAPPEL : Les 20 ans de l'ESM, le 6 juin, l'ESM recherche les coordonnées des licenciés depuis 1995. Cette journée se fera uniquement sur invitation et réservation. Il est donc important de vous faire connaître. Un message rappelant nom - prénom - coordonnées (adresse, courriel, n° tél...) peut être laissé sur : esm.20ans@gmail.com au plus tard pour le 30 avril et si possible dès aujourd'hui.

L'ESM recherche toutes photos ou films la concernant, depuis 1995 afin de réaliser un album collector pour ses 20 ans. Vous pouvez transmettre vos clichés à l'adresse suivante : pascale.corre-diverres@orange.fr

Chez nos voisins

LE MUSÉE DE LA FRAISE

et du Patrimoine de Plougastel-Daoulas s'intéresse aux notions de recyclage et de développement durable en exposant à partir du 12 avril les œuvres de deux artistes du nord-Finistère : des œuvres issues de l'assemblage d'objets et de matériaux récupérés sur les plages de la région par Jean-Jacques Petton, sculpteur-pinseyeur mais aussi des œuvres imaginées à partir de textiles, de n'importe quelle nature ou provenance, par Svène, qui les coud, les suture en des créations poétiques.

Un ensemble de créations qui oscille entre le sacré et le ludique, le mystérieux et le satyrique, et qui permet de poser un nouveau regard sur les collections permanentes du musée.

Exposition temporaire du 12 avril au 20 septembre. Un cycle de conférences et d'ateliers est proposé simultanément à l'exposition.

Renseignements et réservations :

02 98 40 21 18 ou contact@musee-fraise.net

LE SECOURS POPULAIRE

et le centre nautique de Léchiagat organisent pour la 3^e année consécutive un village international

« Copain du Monde »

du 9 au 23 août

et nous cherchons des encadrants bénévoles.

Si vous êtes intéressé par cette aventure vous pouvez aller voir sur :

<http://spf-daoulas.blog4ever.com/>

ou courriel : claudie.roue@wanadoo.fr

AIDE AU TRAVAIL

L'association intermédiaire de lutte contre l'exclusion propose toutes sortes de services tel que : travaux de jardin, ménage, repassage, réparations simples, peinture, manutention, barrières, tapisserie, réfection de volets, nettoyage de sépultures, garde d'enfants (+ de 3 ans).

Permanence du lundi au vendredi de 08h15 à 12h15.

1 Bis rue Gaston de L'hôpital
29800 Landerneau - Tél : 02 98 21 70 44
courriel : relais.travail-landerneau@wanadoo.fr

ASAMBLES

du 18 au 26 avril de 15h00 à 18h00

expo : « Couleurs sur le quai ». Entrée libre.

Les peintres de l'atelier animé par Pierre Kernin présenteront leurs derniers travaux au moulin du Pont à Daoulas (musée de la Meunerie).

LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE

La première station d'épuration de Saint-Urbain a été construite vers 1975. À cette époque la commune comptait un peu moins de 600 habitants. Le lieu choisi est au bout de la route de la Fontaine pour pouvoir rejeter l'eau épurée dans le ruisseau « Ster Vian » qui sépare notre commune de Dirinon.

La station utilise un procédé à boues activées.

Le principe est d'utiliser des bactéries pour dégrader les matières organiques présentes dans les eaux usées. Avec cette « nourriture » elles prolifèrent et le système est auto-entretenu.

Dans un premier bassin, l'aérateur, les bactéries transforment les matières azotées en nitrates puis en azote gazeux. L'eau passe ensuite dans un second bassin, le clarificateur, où les matières résiduelles se déposent par décantation dans le fond où elles sont aspirées et ramenées dans l'aérateur. L'eau propre de surface peut alors être rejetée dans le ruisseau.

L'excédant de boues constitué de bactéries mortes est alors dirigé vers un silo de stockage. Il sera vidé périodiquement et ces boues seront étalées dans un champ suivant un plan d'épandage agréé.

La première station est constituée, en accord avec le principe de fonctionnement expliqué ci-dessus, par un aérateur de 164 m³, un clarificateur de 38 m³ et un silo à boues rectangulaire de 40 m³. Un petit bâtiment technique complète le dispositif.

Au début des années 2000, la population a doublé pour dépasser les 1200 habitants et la station s'avère trop petite. Un appel d'offres est lancé en 2003 pour son agrandissement. Sa surface est doublée pour accueillir un nouveau clarificateur de 220 m³ et un nouveau silo à boues de 300 m³. Elle peut

alors traiter les eaux usées de 800 « équivalent habitant ». Les travaux, achevés en 2005 ont coûté environ 200 k€ HT.



La station après agrandissement en 2005

En 2007, devant l'augmentation continue prévisible de la population un projet d'évolution de la station est lancé. Une projection à 20 ans donne un objectif de traitement pour 1550 équivalent habitant.

La première idée était d'implanter une seconde station en bas de la rue des prairies pour utiliser le Créac'h Balbé qui se jette dans la Mignonne. Elle utiliserait une technologie plus « naturelle » avec une épuration par les filtres à roseaux. Mais les critères anti-pollution de plus en plus sévères

sur les rejets et les mesures sur cette zone ont montré que ce projet était difficile à tenir.

La solution adoptée a été d'agrandir la station existante en utilisant le même procédé de boues activées. L'obligation de traiter le phosphore a imposé d'ajouter une unité de déphosphatation. Par contre le traitement des boues est nouveau. Il utilise une aire de maturation, où l'eau est éliminée naturellement en partie, puis ces boues sont ensuite répandues sur des lits plantés de roseaux qu'il faudra vider environ tous les 10 ans. Le coût de cet agrandissement est d'environ 1100 k€ HT.



L'état d'avancement en mars 2015

Les travaux ont commencé en août 2014 et seront terminés fin 2015.

